

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST
VILLE DE CLERMONT



AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE CLERMONT :

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, France d'Amour, directrice générale, que le conseil municipal de la Ville de Clermont, lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 27^e jour du mois de janvier 2022, a adopté le règlement suivant :

- **VC-463-22 décrétant un emprunt en vue de procéder à la réfection de l'aréna de la ville de Clermont**

Le 14 février 2022, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation autorisait ledit règlement d'emprunt au montant de 3 224 395 \$;

Les intéressés pourront consulter ce règlement sur notre site internet au www.ville.clermont.qc.ca ou à l'hôtel de ville de Clermont, au 2 rue Maisonneuve, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h.

DONNÉ À CLERMONT, CE 22^e JOUR DE FÉVRIER 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'France D'Amour'.

France D'Amour
Directrice générale

